Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 035-213500101-20260330-2026_04_05-DE

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente mars à vingt heures,
Le Conseil Municipal de Baguer-Pican, légalement convoqué en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni en séance publique, en maire, 21, rue du Paris 35 120 BAGUER-PICAN sous la présidence de Sylvie DUGUÉPÉROUX, Maire.

Date d'envoi et d'affichage de la convocation : le 25 mars 2026.

**Etaient présents** : Sylvie DUGUÉPÉROUX, David GUILLOUX, Éliane MASSON, Patrice TESNIÈRE, Valérie PITOIS, Claude DROVAL, Suzanne BRÉGU-HAMON, Johny LAPRA, Isabelle BELLOIR, Ursula TURPIN, Laurence DOUABIN, Dany LE MOUNIER, Michaël BÉZIEL, Alexandra BOULAU, Florence GOURDIN, Nicolas EONO, Jean-Philippe POTIN, Théo VOGEIN.

**Absent** : Sonia BERNAT

**Secrétaire de séance** : Suzanne BRÉGU-HAMON

**En exercice** : 19 **Quorum** : 10 **Présents** : 18 **Votants** : 18

**Délibération n°2026.04.05**

## Commission d'Appel d'Offre (CAO) – Élection des représentants

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.1411-5 applicable à la commission d'appel d'offres en vertu des articles L.1414-1 et L.1414-2 ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres ;

Considérant que pour les communes de moins de 3 500 habitants, la commission est composée :
- du Maire ou de son représentant
- de trois membres titulaires et trois membres suppléants élus au sein du Conseil municipal ;

Considérant que l'élection des membres de la commission d'appel d'offres a lieu :
- au scrutin de liste ;
- à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- sans panachage ni vote préférentiel.

Les listes suivantes ont été déposées :

| | Membres titulaires | Membres suppléants |
|---|---|---|
| **Liste n°1** | M. TESNIÈRE Patrice | Mme GOURDIN Florence |
| | Mme MASSON Éliane | Mme PITOIS Valérie |
| | Mme BOULAU Alexandra | M. BÉZIEL Michaël |

Le Conseil municipal a décidé de procéder au vote à main levée.

Les résultats sont les suivants :

**Nombre de conseillers présents ou représentés : 18**

**Nombre de votants : 18**

**Nombres de suffrages exprimés : 18**

Le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- **PROCLAME** élus les membres de la Commission d'Appel d'Offres tel que désignés ci-dessous ;

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 035-213500101-20260330-2026_04_05-DE

| | Membres titulaires | Membres suppléants |
|---|---|---|
| Liste n°1 | M. TESNIÈRE Patrice | Mme GOURDIN Florence |
| | Mme MASSON Éliane | Mme PITOIS Valérie |
| | Mme BOULAU Alexandra | M. BÉZIEL Michaël |

- **PRÉCISE** que la commission sera convoquée par le Maire dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

*A l'unanimité (Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)*

Fait et délibéré à Baguer-Pican, le 31/03/2026.

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture et affichage et/ou publication selon la réglementation en vigueur.

Le Maire,

Sylvie DUGUÉPÉROUX

Le secrétaire de séance,

Suzanne BRÉGU-HAMON

MAIRIE DE BAGUER-PICAN (Ille-et-Vilaine)